

## LA PR

Fermeture exceptionnelle de la Direction départementale des territoires le jeudi 14 janvier 2016 après-midi

Le public est informé que les services de la Direction départementale des territoires seront exceptionnellement fermés, le jeudi 14 janvier 2016 après-midi.

Vous pouvez consulter toutes les informations relatives à vos démarches administratives sur l'Internet Départemental de l'Etat : <http://www.gers.gouv.fr>